

1917 VIGNOL Léon

138-128

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Prénom	Vignol
Prénoms	Léon
Grade	Sous Lieutenant
Corps	62 ^e Infanterie
N° Matricule	9141 au Corps — Cl. 1903
	359 au Recrutement Avesnes
Mort pour la France le	9 mai 1917
à	Ailles (Aisne)
Genre de mort	Sisparu
N° de	30 May 1883
à	Neuvilly Département Nord
Arr ^r municipal (pr Paris et Lyon), à défaut rue et N°.	
Ceux portant	
ont été remplis	
Jugement rendu le	15 juillet 1920
par le Tribunal de	Cambray
date ou jugement transcrit le	27 août 1920
	Le Cateau (Nord)
N° du registre d'état civil	

Transcription N° 96 à Le Cateau.

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau.

Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe au 84^e R.I. le 16 novembre 1904; Caporal le 24 septembre 1905; Sergent fourrier le 21 septembre 1906; Engagé pour 25 mois le 05 avril 1907, à compter du 01 octobre 1907; Sergent le 01 février 1908; Sergent fourrier le 11 août 1908; Rengagé pour 2 ans le 28 octobre 1909; Sergent major le 12 septembre 1911; Rengagé pour 3 ans le 31 octobre 1911; Rengagé pour 3 ans le 31 juillet 1914; Blessé le 06 septembre 1914 à Chatillon sur Morin (sans renseignement sur la nature de l'engin et blessure); Adjudant le 29 septembre 1914; Maintenu à l'activité à compter du 01 novembre 1914; Passé au 144^e R.I. le 30 novembre 1915; Passé au 122^e R.I. le 14 décembre 1915; Disparu le 05 mai 1917 à Ailles (Aisne)

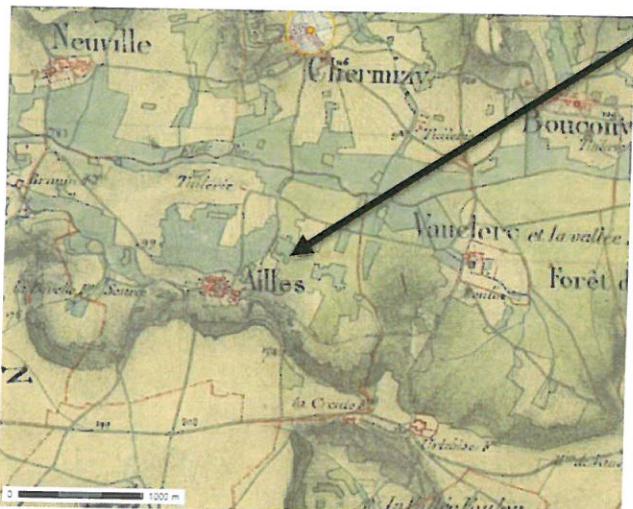
Morphologie: Cheveux châtain ; yeux bleus; front rond; nez moyen; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m68; Degré d'instruction générale 2.

N° 96 Acte de transcription de Décès de VIGNOL Léon

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambray au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, où en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Vignol Léon, né à Neuvilly, le trente novembre mil huit cent quatre vingt trois, de François, domicilié à Neuvilly et de Chatelain Héloïse, en son vivant Sous Lieutenant, marié, demeurant à Le Cateau, Sous Lieutenant au soixante deux Régiment d'Infanterie, disparu à Ailles (Aisne) le cinq mai mil neuf cent dix sept "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au cinq mai mil neuf cent dix sept. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent dix sept, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le quinze juillet mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs A. Certeux, Président, de Keguelin de Rosières juge, Théry avocat le plus ancien inscrit présent au tableau, présent à la barre en remplacement de M. Dufaÿ Juge et Druilhe juge suppléant en congé en présence de Monsieur Dorlhac, Procureur de la République et assisté

de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{ère} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et le Commis greffier. Pour expédition conforme: le Greffier Signé: G.Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt sept août mil neuf cent vingt, dix heures du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil par délégation. Suit la signature de l'adjoint

Localisation du lieu du décès



1914: 3 bataillons; 2 citations à l'ordre de l'armée, 1 citation à l'ordre du corps d'armée; Fourragère verte;

1914 Sedan (15/08); Belgique: Munro, Escombes, Auby, Bertrix, Maissin (22/08) Illy, Givonne, Sedan, bois de la Marfée, Chevenges (27/08), Malmy, bois des Noyers, Vendresse (29/08), Tourteron Attigny, Moronvilliers (02/09), Prosnies, ferme Notre-Dame (04/09) Matouges; Bataille de la Marne (5-13 sept.): Sommesous, Lenharrée, ferme de Maltournée, Saint-Hilaire-le-Grand, combat de Sommesous (10/09) Nuisement (11/09), Cuperly, Saint-Souplets, Jonchery; Somme (sept.-oct.): bois d'Authuille, Thiepval, Beaumont, Hamel puis d'oct. à août 1915: Aveluy, Anthuille, Martinsart, bois d'Aveluy

1915 Champagne (août-oct.): Butte de Tahure, Tahure, la Brosse à Dents, bois des Canons; Champagne (nov.-fév. 15): Tahure

1916 Bataille de Verdun (mars-avril): bois de Nawé, Côte du Poivre, ravin de la Couleuvre; Aisne (mai-sept.): Hermonville; Verdun (déc.-janv. 17): Tavannes, fort de Vaux, batterie de Damloup

1917 Aisne (mars-avril): Chivres, Vregny, Quincy; Chemin des Dames (avr-mai): Ailles puis en oct: La Malmaison, forêt de Pinon (nov.) puis forêt de Coucy (déc.-janv. 18)

1918 Landricourt, Jumencourt, Crécy-au-Mont (janv.-mars); Somme (mars-avril): Herly, Crémery, Roye, Dancourt, Cuilly Ognolles (3e bat. 24/03); Aisne (avr-juin): Ailles, La Bovelle; Vosges (juin-août): Grand Ballon; Champagne (sept.-oct.): butte de Souain Somme-Py, Saint-Pierre, Saint-Clément Attigny, Le Pré-Boulet, Guincourt; Ardennes (nov.): La Horgne, Singly.

Relevé des Morts pour la France du 62^e RI. Extrait du Tableau d'Honneur du 62^e RI

Sous-lieutenants : Barbu (Ernest-Joseph-Marie), Beissel (Stéphane-Nicolas), Le Beux (Henri-François), Biron (Gaston-Félix-Germain), Bertho (Auguste-Alfred-Pierre), Chantepie (Auguste-Aimé-Pierre), Chenec (Yves-Marie), Couteleau (Maurice-Pierre-Emile), Le Denmat (Jean-François-Marie), Dupont (Jean-François), Eriaud (Emmanuel-Hippolyte-François), Esnaud (Paul-Alfred-François-Marie), Frédéric (Émile-Théodore), de l'Estang du Rusquec (Henri Cyprien-Anne-Marie), Goallou (Corentin-Auguste-Jean-Marie), Josso (Joseph-Marie), Larzul (Emile-Corentin-Marie), Legros (Rémi-Louis), Lemouroux (Gaston-Lucien), Lucas (Pierre-Marie), Moello (Jean-François), Moizeau (Paul-Joseph), Mouchou (Charles-Marcel-Sylvain), Le Navennec (Yves-Louis), Normand (Maurice-François-Marie), Pilven (Jacques-Guillaume-Marie), Rey (Charles-Emile-Léon), Rousseau (Eugène-Marie-Joseph), Salleron (Charles), Stéphan (Jean-Louis), Tartrair (André), La Touche (Gaston-Charles), Vignol (Léon).

JMO du 62^e RI en 1917

Cote 26 N 656/5, pages 4 et 5.

Journée du 5 mai 1917

Le 5 Mai le régiment se porte à l'attaque, il a l'ordre de s'emparer de tout le plateau et de pousser des unités jusqu'à Ailles et l'Ailette : à droite le 1^e Btn (Commandant Verjux) au centre le 2^e Btn (Commandant Etienne) à gauche le 3^e Btn (Capitaine Vorgeot). Le régiment est encadré par le 19^e à droite, par le 65^e à gauche.

Le 1^e bataillon a ses trois compagnies en ligne : 2^e (Capitaine Palaric) à droite - 3^e (Lieutenant de Romanet) au centre - 1^e (Capitaine Prigent) à gauche. Deux détachements d'une demi-section environ de la 5^e Cie sous les ordres du Lieutenant Cibot et de l'Adjudant Caron ont l'ordre ~~de marcher~~ d'aller nettoyer les tranchées allemandes jusqu'au delà d'Ailles. Une compagnie du 118^e est mise ultérieurement à la disposition de ce bataillon, section par section.

L'attaque s'exécute d'abord dans de bonnes conditions. La 1^e Cie atteint ses objectifs, la 3^e Cie a progressé de 800 mètres environ mais sans atteindre l'extrémité de l'éperon Nord Est d'Ailles. La 2^e Cie progresse moins. Son peloton de gauche s'empare de la 1^e tranchée allemande, mais échoue devant la deuxième. Il ne peut se lier au peloton de droite dont il reste séparé par un nid de mitrailleuses allemandes. Ce peloton de droite livre au dessus de la Creute des Saxons un combat extrêmement vif. L'un des officiers, le Lieutenant Beissel est tué, l'autre revient dans un état de dépression morale considérable. Aucun renseignement n'est recueilli durant le combat sur ce

peloton. L'agent de liaison du Bataillon, le soldat Le Duc y est envoyé, mais il tombe blessé de plusieurs balles, est fait prisonnier et amputé d'une jambe en captivité.

Le Combat est très vif sur tout le front du bataillon. Plusieurs prisonniers allemands sont faits. Bientôt l'ennemi contre-attaque par la gauche grâce à la capture de la 7^e Cie et de proche en proche les compagnies sont ramenées dans leurs lignes de départ. Les sections de la Cie du 118^e envoyées en renfort permettent seulement d'en assurer la conservation.

Au 2^e bataillon, la 7^e Cie (Capitaine Le Mestour) est seule en ligne et fait la liaison entre les 1^e & 3^e bataillons. La 5^e Cie (Capitaine Hirtzelberger) est chargée du nettoyage d'Ailles et des pentes du plateau, un peloton avec le 1^e bataillon, un peloton avec le 3^e bataillon. La 6^e Cie (Lieutenant Roger) a une mission d'exploitation du succès. Six heures trente après l'attaque elle doit aller occuper Ailles.

La 7^e Cie attaque vigoureusement, mais elle s'engage trop rapidement et se voit tournée par des éléments ennemis de la garde qui lui font perdre beaucoup de monde.

En conséquence dès 10 heures, le Commandant Etienne est obligé de prescrire à un peloton de la 6^e de prolonger à gauche le 1^e bataillon et à 10 h. 20 au 2^e peloton d'assurer la liaison avec le 3^e bataillon dans la tranchée de Bonn qu'il ne peut atteindre.

Le 3^e bataillon attaque avec deux compagnies en I^e ligne la 9^e (Lieutenant Dunet) à gauche, la 11^e (Capitaine Leduc) à droite, la 10^e Cie (Lieutenant Le Forestier) est en réserve.

La 11^e Cie tombe immédiatement sous le feu de mitrailleuses; elle est décimée, son Capitaine est tué. Les hommes ne peuvent atteindre la I^e tranchée ennemie et se

terrent.

4

La 9^e compagnie peut s'emparer des premières tranchées ennemis et gagner le bord du plateau, mais ses officiers sont blessés. Un grand vide existe à droite par lequel s'infiltre l'ennemi et l'adjudant Le Bihan ne peut se maintenir sur sa position. A la nuit il se retrouvait dans sa tranchée de départ.

Le Régiment était ainsi ramené dans ses positions du matin. Il avait fait une quarantaine de prisonniers mais il avait subi des pertes considérables : près de 900 hommes et un grand nombre d'officiers. Parmi les tués on comptait les Capitaines Palaric et Le Duc, les lieutenants Beissel et Le Beux, le Docteur Le Navennec blessé à mort à l'entrée de son poste de secours en prodiguant ses soins aux blessés. Beaucoup d'officiers portés disparus dans cette affaire y ont été tués (renseignements ultérieurs).



Kirche in Rilles, südlich Laon.

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Cartographie IGN Géoportail;

